

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc



Talents scène nantaise
**LISA URT ET
AYMERIC MAINI**

OUVERTURE DE SAISON

Lisa URT et Aymeric MAINI
Samedi 5 octobre
20 h 30, Espace Montluc
Gratuit

P. 11



Une ville où s'épanouir
Un 5^e Trophée des Sportifs placé
sous le signe de la jeunesse

P. 6



Une ville d'histoire
Le dessèchement des marais

P. 8



Forum des associations
Samedi 14 septembre
de 10 h à 15 h, salle du Côteau

P. 10

3 questions à...

Solange RENELEAU

Adjointe à la Culture



1 Quels sont les prochains événements culturels ?

Pour la 3^e année, nous organisons une animation dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Des visites d'un château stéphanois auront lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre. J'en profite pour remercier chaleureusement les propriétaires qui ouvrent exceptionnellement une partie de leur demeure au public.

Nous vous donnons également rendez-vous à l'Espace Montluc le samedi 5 octobre à 20 h 30 pour découvrir deux talents de la scène nantaise. Cette soirée gratuite sera animée par Lisa URT, la petite-nièce du célèbre saxophoniste Manu DIBANGO et Aymeric MAINI qui a partagé les affiches entre autres de *Bénabar* et de *Cats on trees*. Ces deux artistes à la voix enchanteresse, nous emporteront dans un voyage élégamment rythmé, rempli d'émotions, de swing, de jazz et de blues.

2 Que pouvez-vous nous dire sur la saison culturelle 2019/2020 ?

Concerts, théâtre, humour, exposition, et les animations à la Bibliothèque, seront plein de bons moments pour vous divertir. En janvier 2020, nous fêterons les 20 ans de l'Espace Montluc. Un spectacle gratuit spécialement organisé pour marquer cet événement, donnera l'occasion de découvrir ou redécouvrir nos talentueux artistes locaux.

3 Quels sont les objectifs de cette programmation ?

Pour le plaisir de tous, nous vous proposons à nouveau une saison culturelle avec une programmation très variée. Des créations artistiques de qualité pour tous les publics, certaines à vivre en famille, d'autres pour les jeunes générations et d'autres aussi pour les moins jeunes. Nous tenons également à ce que vous bénéficiiez toujours et encore de tarifs accessibles, en réitérant une diminution de 2 € par spectacle, si vous réservez votre place à la Bibliothèque au plus tard une semaine avant l'évènement.

Alors n'hésitez pas, venez nombreux savourer cette nouvelle saison culturelle 2019/2020.

Culturellement vôtre !

Sommaire

3 Au quotidien
5 Expression des élus
5 Etat civil
5 A votre service

6 Dossier
5^e Trophée des Sportifs
8 Le dessèchement des marais
10 A vos agendas
12 L'Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net



Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • Coordination de publication : Sylvie PONTOIZEAU, Adjointe à la Communication • Rédaction : service Communication-Culture • Conception et réalisation : service Communication-Culture • Impression : OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • Tirage : 3 600 exemplaires • Images : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • Distribution : Guy W. Services

Point travaux

1 Travaux de requalification d'une partie de la RD17

Des modifications de circulation sont à prévoir jusqu'à fin octobre entre les ronds-points de la Clunais et l'avenue des Jasmins. Une circulation alternée est mise en place. Ces travaux amélioreront le confort des piétons et des cycles qui bénéficieront d'une circulation douce.



Le profil de la voie entre les ronds-points de la Clunais et du Super U va être modifié, la voie sera élargie et renouvelée. L'enrobé va être repris afin d'aménager un trottoir réservé aux piétons et aux cycles le long de la ZAC de la Chênaie, avec un aménagement paysager. Un plateau surélevé sera créé pour permettre une connexion sécurisée pour les piétons de la ZAC et la zone commerciale de Super U. Le réseau « eau pluviale » va être remplacé. Le cheminement doux situé sur la frange nord de la chaussée RD17 se connectera au maillage doux existant pour rejoindre le centre-bourg.

Le SYDELA, en dehors de l'enfouissement des réseaux Télécom, réalisera des travaux sur l'éclairage public afin de remplacer le matériel et bénéficier d'équipements plus économiques. Les besoins en raccordement gaz, électricité des riverains seront également intégrés au projet.

Ces travaux de requalification permettront de répondre aux nouveaux usages face à l'urbanisation de la ZAC de la Chênaie en créant une voie plus urbaine et moins routière.

2 Démarrage des travaux de construction d'un hall d'accueil au complexe sportif de la Guerche

Les travaux de construction d'un hall d'accueil au complexe sportif de la Guerche sont programmés jusqu'à septembre 2020. Ce projet a pour objectif de relier les salles de la Loire, du Marais et du Judo Gym. Ces espaces ayant été construits à différentes périodes, le hall permettra de donner une identité contemporaine au bâtiment. Un lieu de convivialité de 272 m² sera aménagé, un bar, des toilettes ainsi que des zones de stockage et des bureaux seront également créés.

Les salles resteront accessibles pendant toute la durée des travaux, mais les accès seront modifiés. Chaque salle sera desservie par des accès indépendants. Un fléchage, balisage sera mis en place depuis le parking afin d'orienter les usagers. La livraison est prévue à la rentrée 2020. Le projet permettra également aux Stéphanois de profiter de nouveaux aménagements urbains autour du complexe sportif : nouvelles clôtures, nouvelle liaison entre le parking et le hall d'entrée.

Esquisses plans intérieur et extérieur



Brèves

Travaux réalisés à l'école de la Guerche pendant l'été

Durant la période estivale, différents travaux ont été réalisés à l'école de la Guerche :

- Peinture de 2 classes de primaire,
- Démoussage des façades du groupe scolaire,
- Agrandissement de la cour,
- Remplacement d'un jeu pour les tout-petits à l'école maternelle,
- Création d'une 14^e classe.



Requalification de trois espaces publics stéphanois à l'étude

Une réflexion est en cours sur la requalification de 3 espaces stéphanois :

- Rue Chauvin de la Musse et Amaury d'Acigné

La commune souhaite reprofiler la voie pour améliorer l'accessibilité du centre-bourg en connectant les continuités douces existantes et apaiser la circulation.

- Le parvis de la Mairie
- Le Carrefour rue du Tertre Princeau / boulevard de Villeneuve / route de la Marquellerais

L'objectif est d'améliorer le confort et l'accessibilité des cheminements de la Mairie et valoriser le bâti par le végétal.

Une réflexion est engagée pour créer un aménagement de carrefour en entrée de bourg afin d'apporter une meilleure lisibilité aux circulations automobiles et sécuriser les circulations piétonnes.



Infos municipales

Conseil municipal

Une séance ouverte au public aura lieu le **jeudi 19 septembre** à 20 h 30, salle du Conseil, à la Mairie.

Appel aux volontaires « participation citoyenne »

Environ 40 personnes ont assisté, le 25 juin dernier, à la réunion d'information organisée en lien avec la gendarmerie nationale sur le dispositif de « participation citoyenne ». Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en développant un réseau de vigilance citoyenne pour prévenir les actes délictueux touchant aux biens et aux personnes. Cette démarche ne se substitue pas à l'action de la gendarmerie nationale mais vient la compléter.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Plusieurs citoyens référents seront désignés pour servir de relais entre la gendarmerie et la population.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe de citoyens ou en savoir plus, merci de vous faire connaître auprès de la police municipale.



Contact : Mairie de Saint Etienne de Montluc
 police.municipale@st-etienne-montluc.net / 02 40 86 80 26

Des nouvelles des moutons du Pré Petit

Le Pré Petit accueille désormais 28 moutons d'Ouessant pour assurer la gestion de deux prairies. Lors du *Pré Petit en fête*, les visiteurs étaient invités à trouver des prénoms aux moutons (commençant par la lettre P). Merci aux nombreux Stéphanois qui ont participé et fait preuve d'une grande imagination !



Voici les prénoms retenus : Pelote, Polochon, Pistache, Panurge, Praline, Plume, Pirouette, Pikachu, Pantoufle, Pêche, Paprika, Polnareff, Pollux, Pinocchio, Paulette, Pissenlit, Pépita, Pâquerette, Pré-Petit, Pacha, Pénélope, Pamela, Playmobil, Popeye, Pétronille, Philomène, Polypocket, Perlimpimpin.

Pour les découvrir, rendez-vous au Pré Petit !

Infos communautaires

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire aura lieu le **jeudi 26 septembre** à 19 h 30 à Malville.

Découvrez les prochaines animations de la Bibliothèque

Une plaquette regroupant l'ensemble des animations de la Bibliothèque de Saint Etienne de Montluc durant l'année scolaire 2019-2020 est disponible à l'accueil de la Mairie et à la Bibliothèque pendant les heures d'ouverture.



Conférence spectacle « La sécurité routière, parlons-en ! »

Le CLIC *Au Fil de l'Age* organise, en collaboration avec les communes du territoire du CLIC et les clubs des aînés, une action sur la sécurité routière pour les seniors. Une conférence spectacle gratuite « La sécurité routière, parlons-en ! » aura lieu le **mercredi**

25 septembre, à 14 h 30, salle Equinoxe, à Savenay. Elle permettra de prendre conscience, en dédramatisant, des risques et enjeux de sécurité routière.

Des ateliers de sensibilisation (d'une durée de 6 h) à la sécurité routière des seniors seront également organisés courant novembre. Renseignements et inscriptions auprès du CLIC au Fil de l'Âge (02 40 42 61 93) ou du CCAS de votre commune.



CCAS
02 40 86 99 17

Le Centre Aquatique Aquamaris se refait une beauté !

Après 13 ans d'ouverture, des travaux importants au niveau du hall bassin et dans les locaux techniques sont nécessaires pour garantir un niveau de confort et d'accueil des usagers.

Le Centre Aquatique sera fermé du **lundi 2 septembre au vendredi 18 octobre 2019** inclus. Le Centre rouvrira ses portes pour les vacances de la Toussaint le samedi 19 octobre.



Infos pratiques

Bilan : le défi Familles Zéro Déchets, une réduction des déchets impressionnante !

Après 5 mois passés à mettre en œuvre diverses actions pour changer leur façon de consommer et réduire leurs déchets au quotidien, les 9 familles du défi ont pu découvrir, début juillet, les résultats de leur engagement. En effet, chaque semaine, elles devaient peser leurs différentes poubelles (grise, jaune, compost, verre, papier) afin que leur progression puisse être quantifiée dans l'objectif de réduire leurs déchets d'au moins 10 %.



Résultat, entre février et juin, le total de leurs déchets a diminué de 30 % en moyenne, et même de 59 % pour la poubelle grise ! Elles passent ainsi de 22 kg par mois en moyenne à 9 kg par mois à la fin du défi (contre 47 kg en moyenne à Saint Etienne de Montluc / données 2017). Ces résultats impressionnants montrent que sans même chercher à aller aussi loin, la réduction de nos déchets est accessible à tous. Et si on se lançait nous aussi pour réduire nos déchets d'au moins 10 % ?

Paroisse Saint Luc de Bretagne

La paroisse propose des rencontres autour de la foi, ouvertes à tous, baptisés ou non : L'éveil à la foi (de 3 à 8 ans), la catéchèse (du CE2 au CM2) des écoles publiques et privées, le KT 6°, les veillées au coin du feu (de la 5° à la terminale). Pour connaître les dates d'inscription, contactez la paroisse.

Contact : Presbytère – 28 rue Aristide Briand
 02 40 86 90 47 / paroisse.st.luc@wanadoo.fr
 www.saintlucdebretagne-nantes.ceffr

Construisons l'avenir
pour Saint Etienne de Montluc

DES FAUX STEAKS POUR LES PLUS DÉMUNIS

Un nouveau scandale alimentaire, on s'indigne, on trouve les coupables, on promet des contrôles plus sévères et puis rien ...

Une fois encore le dernier scandale des faux steaks hachés composés de tout sauf de viande est bien l'illustration de l'Acte Unique Européen actant la création d'un marché unique et l'inscription du libre-échange dans les traités. Ce texte, non seulement permet mais encourage l'ouverture d'un marché public français à des produits trafiqués.

La mise en avant du critère de prix comme unique mesure, le choix du moins-disant imposé, la concurrence à la baisse nous habituent à considérer que la seule qualité du produit est d'être peu cher. Les conséquences de cette logique sont dommageables à l'idéal Européen.

Nos nouveaux représentants, issus des élections du 26 mai dernier, vont-ils pouvoir peser pour enrayer un système de fraude devenu structurel et faire évoluer les contrôles des échanges commerciaux sensibles ??



Cécile
SANZ



Micheline
CHARPENTIER



Pascal
BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

LE POUVOIR POLITIQUE EN COMMUN

Toujours plusieurs dossiers de préoccupation pour cette nouvelle rentrée : quel **quotidien pour nos enfants** – cantine bio, lien avec la biodiversité, mobilité ; quel **aménagement du territoire** – contournement, urbanisme, plan de circulation.

Des occasions pour penser la refondation démocratique à l'expression de la colère, de la temporalité différente selon d'où on parle. Tel est notre **défi commun**, tels sont les espoirs ouverts par les expériences se multipliant localement.

Autant de préoccupations qui rejoignent celles de collectifs, de mouvements ou de collectivités qui ont pris la mesure de la crise démocratique et de la **transition** qu'il faut opérer entre une démocratie providentielle essentiellement électorale, passive et verticale (« vote et tais-toi ») et ce que nous appelons une **démocratie-construction**. Une démocratie exigeante, faite d'un aller-et-retour permanent entre les représentants et les représentés.

Construisons, toutes et tous, cette société du vivre bien ensemble !

Vos commentaires /
vos questions :
elus-saintetiennesolida-
riteecologie@orange.fr



Judith
LERAY



Michel
QUIRION

Etat Civil

FÉLICITATIONS À...

- 24 juin David BÉCHARD et Sarah MARCANTÉI
- 28 juin Thomas VIOLIN et Solène JAN
- 29 juin Alexis GRELLIER et Estelle LEGARGASSON
- 6 juillet Aude FOURNIS et Stéphane MARET
- 20 juillet Jean-Marc VÉTU et Morgane VALFORT



BIENVENUE À...

- 27 mai Aina RAZAKAMANANTSOA
- 9 juin Pierre COTE
- 16 juin Valentin VOSTRY
- 20 juin Samaël LANOË
- 26 juin Emma STERVINO

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- 25 mai Joseph BOUTIN, 82 ans
- 25 mai Daniel BOUHIER, 68 ans
- 29 mai Georges BABIN, 91 ans
- 29 mai Yves DELESTRE, 80 ans
- 6 juin Martial BOUTIN, 85 ans
- 10 juin Giselle COM, 88 ans
Veuve POUPON
- 15 juin Corinne CRENN, 56 ans
- 16 juin Elise GUCHET, 58 ans
- 27 juin Jean CHUNIAUD, 72 ans
- 27 juin Pierre BERNARD, 78 ans
- 5 juillet Joseph DAVID, 83 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Numéros pratiques

Espace Jeunes

>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils

>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)

>> 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire

>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie

>> 02 40 86 91 95

Centre Médico-Social

>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale)
>> 02 40 85 96 22 (nourrissons)

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85
Mission locale
>> 02 40 56 81 03

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00

Permanences en Mairie

SOLHA

Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence le mercredi
>> 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence chaque mois à St Etienne
de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Infirmières

Cabinet médical

>> 02 40 85 91 65

Cabinet infirmier

31 août et 1^{er} septembre : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

7 et 8 septembre : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72

14 et 15 septembre : Mme MABIT
>> 06 71 08 43 19

21 et 22 septembre : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

28 et 29 septembre : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72

5 et 6 octobre : Mme MABIT
>> 06 71 08 43 19

Numéros d'urgence

Médecin de garde / T16 T17
Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32.37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs
• Complexe sportif de la guerche
• Pharmacie (Super U)

Une ville où s'épanouir

Un 5^e Trophée des Sportifs placé sous le signe de la jeunesse

C'est devenu un rendez-vous important qui vient ponctuer la saison sportive stéphanoise écoulée, riche d'événements. Chaque année, des reconnaissances sont ainsi décernées par la Ville, sur proposition des clubs. Elles contribuent à honorer, collectivement ou individuellement, les sportifs qui se sont distingués, mais aussi les encadrants ou les dirigeants qui s'impliquent.



Lors de cette 5^e cérémonie du Trophée des Sportifs qui avait lieu le dernier vendredi de juin, en présence de Rémy NICOLEAU, Maire de la Ville et des élus, 14 trophées ont été remis, notamment aux jeunes qui ont eu cette année la part belle en étant récompensés pour leur belle implication sportive ou formatrice.

Voici la liste des récipiendaires, avec en exergue, pour chacun des 8 clubs honorés, le sens donné par leur président à ces récompenses attribuées à leurs adhérents lors de cette cérémonie.

L'ALSEM / Handball : 2 trophées

« Un remerciement pour l'investissement de ces jeunes dans le club et une incitation à continuer dans cette voie »

- L'équipe des -12 M1 (moins de 12 ans masculins 1) qui termine 1^{ère} de sa poule a été mise à l'honneur afin de récompenser les joueurs pour leur bel esprit d'équipe et leur progression.



- Tanguy MERGNY, joueur -19 ans, s'est vu distinguer pour son engagement depuis deux ans en tant qu'entraîneur et coach de l'équipe moins de 16 ans féminine (-16 F).

La JS / Basket : 3 trophées

« Une reconnaissance et un encouragement pour les jeunes »

- Les UI5F (moins de 15 ans féminines) entraînées par Luciano SOUDEL et coachées par Marie MABIT, figure du club depuis 47 ans. En 2018/2019, l'équipe termine 1^{ère} de Départementale 1 et parvient à la demi-finale de Coupe de Loire Atlantique. La saison prochaine, elles évolueront en U18 (moins de 18 ans) Départementale 2 malgré leur jeune âge, l'accès en U18 (moins de 18 ans) Départementale 1 et la finale départementale en Coupe de Loire Atlantique paraissent envisageables.



- Lucie PAGEOT et Margaux SORIN (- 18 ans), licenciées depuis 10 ans au club. Ces deux joueuses de niveau départemental sont également coaches d'une équipe d'U9 et U11F (moins de 9 et moins de 11 ans féminines) depuis 3-4 ans et entraînaient cette saison les baby baskets. Elles ont en outre validé leur formation d'animateur en 2017/2018 et sont en attente de validation concernant la formation initiateur 1 en 2018/2019.



Elles sont toujours prêtes à rendre service et à remplacer les absents pour les arbitrages. Lucie vise le coaching sportif « sports collectifs ». Margaux espère devenir coach sportive « activité de la forme ».

L'ALSEM / Tennis de table : 2 trophées

« La mise en valeur de l'assiduité des jeunes »

Clément HAMARD et Balthazar FAUCILLON, deux jeunes de 14 ans, qui ont été très assidus à la nouvelle formule de championnat UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique, qui est la première fédération sportive multisports de France). Sur une quarantaine de participants, Clément a terminé 7^e avec 503 points et Balthazar 8^e avec 499 points.



Balthazar FAUCILLON

Le Tennis Club Stéphanois : 1 trophée

« Une récompense pour les résultats et surtout pour l'investissement demandé »

A 24 ans, Océane JULIO, après 2 années seulement de pratique du tennis, a intégré l'équipe féminine cette saison et s'est déjà illustrée par des victoires contre des joueuses plus expérimentées. Classée 30/5, elle est en passe de monter très rapidement. Combative et ne lâchant aucun point, elle sera, à n'en pas douter, le fer de lance de l'équipe au vu de ses progrès dans tous les compartiments du jeu.



Le Judo Club Stéphanois : 3 trophées

« Une reconnaissance de l'investissement et du parcours propres à chacun »

- Alice LEROY (poussine), 9 ans, qui termine 1^{ère} en district et 2^e sur une cinquantaine de concurrents, au niveau départemental.

- Ludwig BRETIN (benjamin), 12 ans, qui obtient la 1^{ère} place en district, la 5^e en départemental et la 18^e sur 300 participants en coupe régionale.

- Manon HUCHET (cadette), 15 ans, qui remporte l'open départemental en jujitsu combat (l'art des samouraïs, l'ancêtre du judo en fait, qui est un mélange de judo et de karaté), et termine 2^e au niveau régional.



De gauche à droite : Alice, Ludwig, Mathieu l'entraîneur et Manon



Manon HUCHET (à gauche)

Le Football Club Stéphanois (FCS) : 1 trophée

« La possibilité donnée à la Ville de récompenser ses sportifs, en même temps que la reconnaissance par le club du travail effectué à l'Ecole de Football, et de celui des éducateurs et des dirigeants »



Les jeunes de la catégorie U9 (moins de 9 ans) qui ont performé tout au long de la saison, notamment lors du tournoi Mini-Euro d'Orvault où ils terminent 11^e sur 144 équipes. A la Naoned Cup, compétition au stade Marcel Saupin réunissant le gratin des jeunes avec 48 clubs, dont la moitié de renommée nationale, ils s'inclinent seulement en finale. Une équipe qui a aussi éliminé des formations françaises prestigieuses comme Monaco, Dijon, Bordeaux, Caen, Lorient...

L'Amicale de Badminton Stéphanois (ABS) : 1 trophée

« La mise en avant de l'esprit d'équipe et l'importance de la formation »

Sur le plan collectif, l'équipe évoluant dans le championnat inter-clubs mixte en Benjamins, est constituée de jeunes poussins (80 % de l'effectif) et de benjamins (20 %). Invaincue contre des équipes composées de benjamins, cette génération à la parité parfaitement respectée, qui possède un potentiel énorme, s'entraîne trois fois par semaine.

D'autre part, sur le plan individuel, ces badistes figurent parmi les meilleurs au niveau national ou régional, dont :

Chez les filles :

- Mélia BEULÉ, 2^e française en Poussines, victorieuse d'un championnat interrégional à Rennes, et championne régionale en double dame, vice-championne régionale en simple et en mixte. Demi-finaliste en simple du tournoi international Poussins de Bourges.

- Laly BRETÉCHÉ, 18^e française en Poussines, vice-championne régionale en double dame. Deux fois finaliste sur le circuit Trophée régional jeunes. Gagnante du dernier défi départemental Poussins à Château-Gontier.

- Jeanne FORTUNE, 2^e régionale et 26^e française en minibad. Finaliste lors du dernier Défi régional Minibad à Château-Gontier.



De haut en bas et gauche à droite : Gaston, Titouan, Mélia, Laly

Chez les garçons :

- Titouan BENOIT, 5^e régional et 37^e français, vice-champion régional en mixte et en double hommes. Vainqueur du dernier défi départemental Poussin à Château-Gontier.

- Gaston BROCHARD, 29^e régional, vice-champion régional en double hommes.

- Damien DANARD, 42^e régional.

La Stéphanoise de Futsal : 1 trophée

« Une récompense pour ces pionniers du développement des équipes de jeunes dans notre club »

Les 6 jeunes enfants inscrits (Vael POUCKET, Enzo HERRANZ-LE BARRON, Maxence BUREAU, Aubin THIBOUT, Sacha LOLO-BRENIN et Jules COUTAND), qui sont en même temps les premiers jeunes de l'histoire du club. Ils méritent des encouragements, même s'ils n'ont à leur actif que des entraînements et le tournoi du club.



Une ville d'histoire

Le dessèchement des marais

Les marais de la Loire, vastes étendues plates, s'étalent sur plusieurs milliers d'hectares depuis le Dareaux, à l'entrée de Couëron, jusqu'au-delà de Cordemais. Ils sont issus du lit de la Loire qu'elle a abandonné lors de la transgression flandrienne, il y a environ 6 000 ans.

Réputés malsains, voire dangereux à l'origine, ces marécages convoités depuis près d'un millénaire, ont fait l'objet de plusieurs phases d'assèchement au cours des temps et surtout au 19^e siècle afin de gagner petit à petit des terres sur le fleuve.



Des siècles d'assèchement

Ce sont les moines de l'abbaye cistercienne de Buzay, au sud (Rouans), et de l'abbaye bénédictine Blanche-Couronne, au nord (La Chapelle-Launay), qui, dès le 12^e siècle, initièrent les premiers travaux d'aménagement sur les immenses pâturages des îles en bordure de la Loire, dont ils étaient en partie propriétaires avec d'autres congrégations et l'évêque de Nantes. Au cours des siècles, patiemment, ils défrichèrent, plantèrent des haies, creusèrent des canaux, installèrent des vannes afin de créer de nouvelles terres à la façon d'une poldérisation¹ mais aussi de réguler les mouvements de l'eau pour s'affranchir des sécheresses estivales et des inondations hivernales. Il faut bien dire que l'exploitation de ces prés loués aux fermiers généraux qui les sous-louaient à des fermiers s'avérait lucrative !

Aménagement des îles et procès-fleuve

Ces travaux d'assèchement furent ensuite repris, peu avant la Révolution, par de grands propriétaires dont les prés qui jouxtaient les possessions monacales occasionnaient, de longue date, de nombreuses chicanes de voisinage et de droit de passage. La Révolution vient rebattre les cartes en confisquant les possessions monacales et seigneuriales, devenues biens nationaux, avant qu'ils ne soient cédés à des bourgeois et de riches paysans. Mais ils durent déchanter car la nouvelle écluse de Vair installée en 1819 par la compagnie de dessèchement du marais de la Musse, empêchant les eaux des fortes marées d'inonder les marais situés en amont au nord, avait pour conséquence de recouvrir leurs prés en aval, dans les îles. En 1820, ces propriétaires intentèrent un procès contre la compagnie qui ne fut clôt que... 32 ans plus tard. Entretemps, en 1840, pour mieux exploiter leurs terres, ils se constituèrent en syndicats, celui de l'étier de Vair et celui de l'Inelière du Coulevrou, qui permirent l'amélioration du système hydraulique des îles.

L'aménagement des vallées

Entre les îles au sud et les marais au nord s'étendent, d'est en ouest, les quatre vallées stéphanoises : la Grande Vallée ou Vallée de la Musse, qui est la plus vaste, la vallée de la

Baie, la vallée du Fresne et le Pré du Coulevrou, autant d'immenses étendues inondées l'hiver, exploitées l'été pour leur foin aromatique, « l'or blond » des prés de Loire, avant d'y faire paître les bestiaux sur le regain jusqu'à l'hiver. Les foins, principales richesses des prés, étaient convoyés sur des charrettes à bœufs qui empruntaient les chaussées, les seules voies existantes, que la fabrique² mettait en adjudication. Son entretien était à la charge du preneur, moyennant un péage, à l'instar des sieurs Jacques PERREAU et François MOISAN qui, de 1690 à 1730, s'occupèrent des 300 toises³ de la chaussée de la Musse, activité assez rémunératrice. Ils s'engageaient à « la rendre belle, charroyante et praticable pour le charroi des foins, nonobstant marée, inondation, orage », se payant avec le foin qui y poussait et percevant en plus 4 deniers par charretée de foin passant par la chaussée.

L'exploitation des vallées est longtemps restée traditionnelle avec la fenaison estivale suivie de la vaine pâture durant trois mois. Mais le morcellement des vallées ne cessait de s'accroître, comme dans la vallée de la Musse où 368 propriétaires se partageaient... 2 178 parcelles d'à peine 15 ares en moyenne. Le remembrement de 1957, en réduisant à moins de 500 le nombre de parcelles, contribua à améliorer le réseau hydraulique et les dessertes avec la création de 17 km de canaux, 15 km de chemins, 43 vannages, 21 ponts... Chacun y trouva son compte grâce à une meilleure productivité des prairies due à l'irrigation, à l'accessibilité, à la plus grande taille des parcelles, et aussi avec une valeur vénale et locative en hausse.



Le dessèchement des marais



Lorsqu'on évoque les marais, on pense à celui de l'Étang Bernard, de la Boiselaie, de la Sénéchalais, de Saint-Thomas et de la Baie, mais c'est surtout le marais de la Musse qui vient en premier à l'esprit car il occupe sur le territoire stéphanois, avec ses 360 hectares, la plus grande surface marécageuse, et qu'il fut très convoité au cours des siècles par les seigneurs et leurs vassaux, puis par les Stéphanois.

Plus bas que les vallées au sud, et même 1,25 m en-dessous du niveau des rives de la Loire, ce marais, à cheval sur les paroisses de Saint Etienne de Montluc et Couëron, était autrefois inondé la moitié de l'année, et le reste du temps, il servait de pacage au bétail, on y prélevait la ruche⁴ et du petit bois de piquets de vigne. Dans la seconde moitié du 17^e siècle, les progrès agronomiques incitant à drainer les marécages improductifs et un édit royal exemptant d'impôts les terres conquises, le comte Yves-Marie DE LA BOURDONNAYE conçut un vaste plan de dessèchement qui lui permit, en référence à un droit féodal, de s'approprier un tiers du marais. S'ensuivit la Révolution qui balaya la noblesse, puis un décret impérial en 1807, incitant aux bonifications des terres, qui relança définitivement les projets d'assèchement. Mais à qui appartenait alors le marais de la Musse, ci-devant propriété indivise du comte, seigneur de la Musse, et de ses vassaux ? aux Stéphanois... ou aux descendants des anciens vassaux ? Après valse-hésitations, le conseil municipal reconnut le bon droit à ces derniers et choisit le projet de dessèchement de la compagnie MORVILLE-BABIN composée de 30 propriétaires des marais, sous la direction de René PLUMARD DE RIEUX, de la Sénéchalais.



Les travaux durèrent de 1818 à 1821, non sans soucis, et s'avèrent exorbitants : en dehors du réseau de douves, il fallut construire, au débouché du marais, deux maisons d'éclusiers et surtout leurs deux écluses qui permettraient la navigation sur les étiers du Dareau et de Vair. Le budget entier prévu

pour le dessèchement y fut consacré car la première écluse était sur un roc très dur qu'il fallut dynamiter, la seconde sur un fond vaseux où l'on dut enfoncer des pilotis.

Le 4 octobre 1821, comme il avait été convenu, 120 hectares d'un seul tenant, soit un tiers du marais, furent attribués à la compagnie MORVILLE-BABIN, pour rétribution des travaux de dessèchement. Ils furent partagés en 30 lots égaux, 1 par actionnaire, tandis que les deux tiers restants revenaient aux 175 descendants des anciens vassaux qui se constituèrent en un Syndicat des Marais de Saint Etienne de Montluc et Couëron en 1824, avec René PLUMARD DE RIEUX pour président.

Le procès du marais de la Musse

Le procès fleuve de l'écluse de Vair avait duré 32 ans, celui opposant la famille DE LA BOURDONNAYE MONTLUC aux anciens vassaux de la Musse ne dura qu'une décennie mais fut riche en rebondissements. En 1836, les propriétaires indivis des deux tiers du marais de la Musse, décidant de partager l'ensemble en lots privés, demandèrent à Hamon DE LA THÉBEAUDIÈRE, avocat nantais et administrateur judiciaire du marais de la Musse, de se charger de la défense de plus de 400 descendants des vassaux qui réclamaient leur part. Une délicate tâche où seules deux familles furent insatisfaites... et malheureusement aussi les 12 héritiers du comte DE LA BOURDONNAYE qui se lancèrent en 1839 dans de multiples procès en réclamant les 93 hectares du pré des Madeleines et des Sept-Prés. Au final ils obtinrent 21 hectares, ce qui n'était déjà pas si mal au regard des 435 autres descendants des vassaux qui se partageaient 190 hectares, parmi lesquels Mary OSBURN, veuve d'un certain général CAMBRONNE. Mais il y avait aussi, et en majorité, tout un petit peuple de cultivateurs, sabotiers, boulangers, voire même ce «Jean LEGRAND», meunier cultivateur, qui était détenu à la prison de Nantes...



- 1 : Vaste étendue endiguée et asséchée, conquise sur la mer
- 2 : Ensemble des personnes chargées de l'administration des fonds et revenus d'une paroisse
- 3 : 600 mètres
- 4 : Nom donné au roseau dans certaines régions

Événements à venir !

JEUDI 5 SEPTEMBRE

DON DU SANG

16 h à 19 h 30, Espace Montluc

L'amicale des donneurs de sang et l'EFS organisent une collecte de sang. Toutes les personnes de 18 à 70 ans en bonne santé peuvent participer. Il faut peser plus de 50 kg, et pour un premier don, se munir d'une carte d'identité. Cela ne prend qu'une heure de votre temps et vous ferez un geste citoyen qui peut sauver une vie.

 Don du sang
06 77 56 11 97 / josephbernard1944@gmail.com

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

10 h à 15 h, Salle du Côteau

Sport, culture, solidarité, enfance et jeunesse... Le Forum des associations organisé par la municipalité est un événement très attendu par les Stéphanois.

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir de nouvelles activités sportives, culturelles ou de loisirs, rencontrer et échanger avec les acteurs locaux de la vie associative stéphanoise.

Retrouvez la liste des associations présentes lors du forum sur le site Internet de la Mairie.



MARDI 17 SEPTEMBRE

ATELIER SUR LA MÉMOIRE RÉUNION D'INFORMATION POUR LES SENIORS

10 h, Salle Voltaire

Grâce à une méthode originale, PEPS Eureka, vous comprendrez que la pratique d'une activité physique régulière, une gymnastique intellectuelle et une bonne hygiène de vie, contribuent à entretenir votre mémoire.

À ce titre, le CLIC, en partenariat avec le CCAS de Saint Etienne de Montluc, vous invite à une réunion d'information sur les Ateliers mémoire « PEPS Eureka » qui seront proposés sur la commune à partir d'octobre.

 CLIC au fil de l'âge
02 40 42 61 93



VENREDI 20 SEPTEMBRE

PETITES GRAINES DE PAROLES

9 h 30 à 11 h 30, Salle Emile Zola, complexe du Manoir

Temps de rencontres, d'échanges, de partages entre futurs parents et parents.



« Les relations dans la famille » : venez échanger et partager vos trucs et astuces de parents, pour ceux qui ont des bébés, des fratries... Les relations entre les parents et enfants, mais également avec les grands-parents, dans les familles recomposées...

 Petites Graines
petitesgraines@free.fr / 07 69 44 19 93

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE VISITE COMMENTÉE DU CHÂTEAU DE LA JULIENNAIS

10 h, départs devant les grilles du château

Le service Communication-Culture vous propose des visites commentées du château de la Juliennais, construit au 19^e siècle. Les visites sont effectuées en présence des propriétaires du domaine de la Grande Juliennais depuis 50 ans, qui l'ouvrent au public en cette occasion.



Inscription gratuite et obligatoire jusqu'au 19 septembre 2019 (places limitées) / à partir de 10 ans :

- sur le site web de la Ville : www.st-etienne-montluc.net

- auprès du service Communication-Culture : 02 40 86 80 26

 Mairie
02 40 86 80 26

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

TOURNOI DE BABY-FOOT

A partir de 16 h, Super U de Saint Etienne de Montluc

Le club de baby-foot de Saint Etienne de Montluc propose comme chaque année une journée d'animation au Super U ponctuée de tournois ouverts à tous.



Inscriptions sur place ou auprès du club pendant les entraînements.

 Football de Table Stéphanois
ftsmontluc@gmail.com/ 06 36 66 21 44

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

SÉANCE DE DÉCOUVERTE DE LA BIODANZA

14 h 30 à 16 h 30, Salle de danse du Manoir

L'association Biodanza et vie danse propose de vous mettre en mouvement sur différentes musiques du monde. Explorer la vitalité, la créativité, se connecter à vos besoins, vos envies, découvrir les autres, danser ensemble et vous sentir intensément vivant.

 Biodanza et vie danse
biodanzaetviedanse@gmail.com/ 06 63 24 42 34

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

DÉFILÉ DE VÉHICULES ANCIENS

Passage à Saint Etienne de Montluc à partir de 10 h

Dans le cadre du Congrès Départemental des Pompiers, l'association *Vintage Véhicule Stéphanois* organise une exposition (visible à Vigneux de Bretagne) et un défilé de véhicules anciens (motos et autos). Le cortège traversera la commune à partir de 10 h. Une pause aura lieu au château de la Biliais, de 11 h 30 à 12 h 30.

 Vintage Véhicule Stéphanois
gouzerh.thierry@orange.fr / 06 31 38 65 29

VIDE-GRENIERS

9 h à 18 h, rue Lamennais

L'ALSEM organise un vide-greniers réservé aux particuliers et associations. L'emplacement de 4 mètres par 2,50 mètres est à 12 €.

Inscription jusqu'au 17 septembre.
Bar et restauration sur place.

 Office de Tourisme
contact@estuairesillontourisme.fr / 02 40 85 93 13

SAMEDI 5 OCTOBRE

**SOIRÉE D'OUVERTURE DE SAISON
CONCERTS**

20 h 30, Espace Montluc

Lisa URT

Une voix, un quartet de cordes, un voyage entre swing et soul !

Entre compositions et reprises adaptées, la petite-nièce du célèbre saxophoniste Manu DIBANGO nous invite dans un univers cosmopolite où le swing élégant et entraînant de son quartet de cordes entremêle le jazz, le blues, la soul ou encore la bossa-nova et la chanson française. Comme un écho aux grandes voix de la musique afro-américaine, la voix de Lisa URT, aussi puissante que chaleureuse, captive et émeut le public.



Aymeric MAINI

L'élégance et le groove à la manière d'un Ben HARPER ou d'une Selah SUE.

Entre la mémoire des vieux blues et l'envie de partager une pop-folk groovy, sur fond de guitare slide, Aymeric MAINI nous fait claquer des doigts sur ses rythmes entraînants. De sa voix au léger vibrato sortent des émotions toutes sincères et les mots d'un musicien sensible. La Ville donne carte blanche à Aymeric MAINI dans le cadre de la sortie de son nouvel album et vous invite dans son intimité pour découvrir certaines de ses nouvelles chansons...



Tout public / Gratuit

Renseignements et réservations : Bibliothèque (02 40 86 97 35)

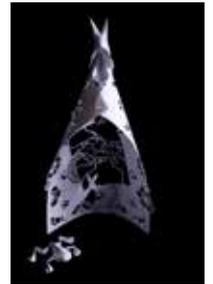
 Mairie
02 40 86 80 26

JEUDI 10 OCTOBRE

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

11 h, Bibliothèque de Saint Etienne de Montluc

Comme tout conte fait... Il était une fois... Une baguette, une clochette et M. Ploc se réveille. Deux petites cornes, de grands yeux et le bout de son nez sort de sa cafetière rouge, à pois blancs. Intimidé, M. Ploc nous fait un petit coucou de la patte...



Jeune public de 6 mois à 1 an / durée : 30 min
Marionnettes à fils, castelet et musique.

Animation gratuite sur réservation dans la limite des places disponibles. Renseignements et réservations: Bibliothèque (02 40 86 97 35)

MERCREDI 16 OCTOBRE

SI ON JAZZ'AY FESTIVAL

20 h, Espace Montluc

Pour un premier partenariat avec la ville de Saint Etienne de Montluc l'association *Le Verbe Figuré* propose une soirée deux concerts.



Next quartet (jazz)

Du Bebop au New-Orléans, des ballades aux blues, le groupe propose des standards classiques des "grands traditionnels" du jazz interprétés à la "sauce du moment" et selon différentes formules. Franck GERGAUD, le monsieur swing de l'accordéon, sera l'invité du groupe.

Bôme

La naissance du quartet nantais marque une nouvelle étape dans le travail de Claire PREUS (chant) et Arnaud BRUNET (guitare) : une musique plus personnelle dans un cadre de vie nantais. Leurs inspirations viennent des standards jazz américains et bossa nova.

Tarifs: normal : 20 € /réduit : 15 € (sans emploi, handicap, étudiants -25 ans) / 9 € pour les collégiens, lycéens et adhérents à une école de musique dans le territoire de notre Communauté de Communes. Bar et petite restauration sur place.

Réservations : *le verbe figuré* ou office de tourisme Estuaire et sillon. Découvrez le reste de la programmation sur le site du festival : www.jazz-festival-savenay.com

 Le verbe figuré
leverbefigure@orange.fr / 06 81 36 25 38

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :



Dates limites

- Actu de novembre : vendredi 20 septembre pour une distribution du 24 au 26 octobre.
- Actu de décembre : vendredi 25 octobre pour une distribution du 28 au 30 novembre.

Instantanés



Centenaire du Stéphanois
Rogatien ALLAIS
Lundi 17 juin



Fête de la Musique
par le Comité des Fêtes
Vendredi 21 juin



Fête de la Musique
par Ryhme au Manoir
Samedi 22 juin



Conte musical
à la Bibliothèque
Samedi 22 juin



Réunion d'information
participation citoyenne
Mardi 25 juin



Trophée des Sportifs
Vendredi 28 juin



Clem'Action
Samedi 29 juin